



**HAL**  
open science

## **DIM PAMIR Patrimoines matériels -innovation, expérimentation et résilience Charte de réutilisation des données du projet MIAM**

Marouane Mkhinini, Abbad Andaloussi, Clarisse Balland-Bolou-Bi, Faisl Bousta,  
Verney Aurélie, Davy-Louis Versace

### ► **To cite this version:**

Marouane Mkhinini, Abbad Andaloussi, Clarisse Balland-Bolou-Bi, Faisl Bousta, Verney Aurélie, et al.. DIM PAMIR Patrimoines matériels -innovation, expérimentation et résilience Charte de réutilisation des données du projet MIAM. UPEC UP12 - Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12. 2025. <hal-05169318>

**HAL Id: hal-05169318**

**<https://hal.science/hal-05169318v1>**

Submitted on 18 Jul 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**DIM PAMIR**

**Patrimoines matériels – innovation, expérimentation et résilience**

**Charte de réutilisation des données du projet MIAM**

modèle 22 février 2024

**Auteur(s) : Marouane**

**Mkhinini, Samir Abbad Andaloussi, Clarisse Balland-Bolou-Bi, Faisal Boustta,  
Aurélie Verney-Carron, Davy-Louis Versace**

**Date : 18/07/2025**

**\* = le champ est requis**

**Identification des parties prenantes\***

Nom du projet\* : Microbial Alteration and preservation of Monuments in urban area

Acronyme du projet\* : MIAM

Nom du/des responsable(s) du projet\* : Samir Abbad Andaloussi, Clarisse Balland

Identifiez les autres parties prenantes\*

Nom de l'entité	Nom du ou de la responsable de l'entité
LISA-UPEC	Aurélie Verney Carron
ICMPE	Davy Louis Versace
CRC	Faisal Boustta
Grand public <sup>1</sup>	Non

Ajoutez des lignes si besoin

**Principes de la charte de réutilisation des données**

**Réciprocité**

Le principe de **réciprocité** porte sur le fait que l'équipe projet et les autres parties prenantes échangent sur les savoirs et connaissances partagés, notamment en matière d'enrichissement des données.

- Avez-vous prévu d'enrichir les données entrantes de votre projet ? Si oui, prévoyez-vous d'en informer les autres parties prenantes qui les ont fournies ?

**Oui, nous avons prévu d'enrichir les données entrantes de notre projet. Cet enrichissement vise à améliorer la qualité, la pertinence et l'exploitation des données dans le cadre de nos objectifs.**

<sup>1</sup> Précisez si le grand public est impliqué ou non dans votre projet.

**Conformément au principe de réciprocité, nous informerons les parties prenantes ayant fourni ces données des enrichissements apportés.**

- Pour les données sortantes de votre projet, souhaitez-vous que les autres parties prenantes les enrichissent ? Si oui, quels apports attendez-vous ?

**Oui, nous souhaitons que les autres parties prenantes puissent enrichir les données sortantes de notre projet afin de favoriser leur réutilisation et leur amélioration continue. Nous attendons notamment des apports en termes de compléments d'information, de retours d'usage ou de croisement avec d'autres jeux de données pertinents.**

- Quand vos données sortantes sont enrichies par d'autres parties prenantes, quel mécanisme avez-vous mis en place pour recueillir ces enrichissements ?

**Des échanges réguliers avec les parties prenantes, et une procédure de validation des enrichissements proposés. Cela permet d'assurer la traçabilité, la qualité et l'intégration cohérente des apports dans notre système de données.**

### **Interopérabilité**

Le principe d'**interopérabilité** porte sur le fait que les données sont mises à disposition dans un format ouvert et réutilisable par les parties prenantes. Toutes les parties prenantes s'engagent à privilégier des standards internationaux et des protocoles ouverts<sup>2</sup>.

- Si votre équipe ou votre équipement héberge des données, quels formats de données entrantes acceptez-vous ?

**Nous acceptons en priorité les formats ouverts et standards tels que CSV, JSON, XML ou PDF. Nous pouvons également intégrer d'autres formats propriétaires si nécessaire, sous réserve de leur conversion préalable.**

- Quels sont les formats de données sortantes de votre projet ?

**Les données sortantes sont proposées en formats ouverts et interopérables, principalement CSV, TXT, XLSX, et XML, afin de garantir leur réutilisation par l'ensemble des parties prenantes.**

- Si les formats des données sortantes ne sont pas ouverts, qu'allez-vous mettre en place pour en proposer et selon quel calendrier ?

**Dans les rares cas où les données sortantes seraient issues de formats non ouverts, nous prévoyons de les convertir vers des formats ouverts d'ici la fin du trimestre en cours, en nous appuyant sur des outils de transformation**

### **Citabilité**

Le principe de **citabilité** porte sur le fait que le projet (avec ses données et ses résultats) doit être cité selon un modèle décidé par les parties prenantes.

- Quel est votre modèle de citation pour le projet ?

Le projet doit être cité comme suit :

**MIAM, [Nom de l'équipe], année, version, [URL ou DOI]**

- Quel est votre modèle de citation pour les données sortantes de votre projet ?

---

<sup>2</sup> Se référer aux principes FAIR A1.1 et I1. Voir GO FAIR, « A1.1: The protocol is open, free and universally implementable », s. d., <https://www.go-fair.org/fair-principles/a1-1-protocol-open-free-universally-implementable/> et GO FAIR, « I1: (Meta)data use a formal, accessible, shared, and broadly applicable language for knowledge representation », s. d., <https://www.go-fair.org/fair-principles/i1-metadata-use-formal-accessible-shared-broadly-applicable-language-knowledge-representation/>

\*\*\*\*

### Ouverture

Le principe d'**ouverture** porte sur le fait d'associer une licence à des données. Il est recommandé de partager ces dernières autant qu'il est possible, sous des licences internationales telles que Creative Commons<sup>3</sup>.

- Comment mettez-vous à disposition aux différentes parties prenantes les données sortantes de votre projet ?

**Les données sortantes seront mises à disposition via une plateforme accessible en ligne (par exemple : site du projet, portail open data ou dépôt institutionnel), avec un format ouvert et une documentation associée pour en faciliter la réutilisation.**

- Quelle licence associerez-vous aux données sortantes de votre projet ?

### Aucune licence

### Maintenance des données

Le principe de **maintenance des données** porte sur le fait de préserver les données à court, moyen et long terme.

- Qui est en charge de la maintenance des données sortantes de votre projet ? Indiquez un contact mail.

**Clarisse BALLAND, MCF**

[clarisse.balland@u-pec.fr](mailto:clarisse.balland@u-pec.fr)

- Est-ce que votre équipe propose à la communauté une solution d'hébergement pour les données du projet ? Si oui, quelle est cette solution ?

**Nous hébergerons les données sur un serveur certifié "hébergement de données environnementales". En cas de nécessité, un processus d'archivage intermédiaire sera prévu pour les projets le nécessitant.**

- Avez-vous une politique de préservation des données à long terme ? Si oui, quelle est-elle ?

**Les données seront stockées et sauvegardées sur les ordinateurs configurés par l'établissement et sur un espace sécurisé.**

### Fiabilité

Le principe de **fiabilité** porte sur le fait de documenter de manière lisible et accessible la provenance et assurer la traçabilité des-données du projet.

- Pour documenter la provenance des données du projet, quelles métadonnées (par exemple : auteur·e·s et date du jeu de données, institution de production et/ou de conservation des données, etc.) allez-vous fournir ?

**Nous fournirons des métadonnées précisant les auteurs, la date de création et l'institution de production.**

- Pour assurer la traçabilité des changements apportés aux données, quelles métadonnées (par exemple version, date de mise à jour, personnes contribuant à la mise à jour du jeu de données, etc.) prévoyez-vous de fournir ?

**Nous intégrerons des métadonnées indiquant la version du jeu de données, la date de chaque mise à jour, les modifications apportées, ainsi que l'identité des personnes ou équipes ayant contribué à ces mises à jour.**

---

<sup>3</sup> Voir Wikipédia, « Licence Creative Commons », 19 octobre 2022, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Licence\\_Creative\\_Commons](https://fr.wikipedia.org/wiki/Licence_Creative_Commons)

Pour ce faire, il importe de se référer à des normes, des standards, des vocabulaires contrôlés. Vous pouvez par exemple consulter le schéma de métadonnées de DataCite<sup>4</sup> qui s'appuie sur le Dublin Core<sup>5</sup> qui est utilisé pour décrire des ressources de manière simple et standardisée.

---

<sup>4</sup> DataCite est un consortium international regroupant des bibliothèques et institutions spécialisées en sciences de l'information, qui propose des services autour du partage et de la citation des données, dont l'attribution d'identifiants pérennes (DOI). Voir DataCite Schema, « DataCite Metadata Schema 4.4 », 30 mars 2021, <http://schema.datacite.org/meta/kernel-4.4/>

<sup>5</sup> Le Dublin Core est un standard de métadonnées. Voir DublinCore, « DCMI Metadata Terms », 20 janvier 2020, <https://www.dublincore.org/specifications/dublin-core/dcmi-terms/>